



CONSULTANTS

Note de conjoncture

Ralentissement de l'activité,
déclin industriel et fléchissement
de l'emploi



Note de conjoncture

Ralentissement de l'activité, déclin industriel et fléchissement de l'emploi

INTERVENANTS



Célia STAMMLER

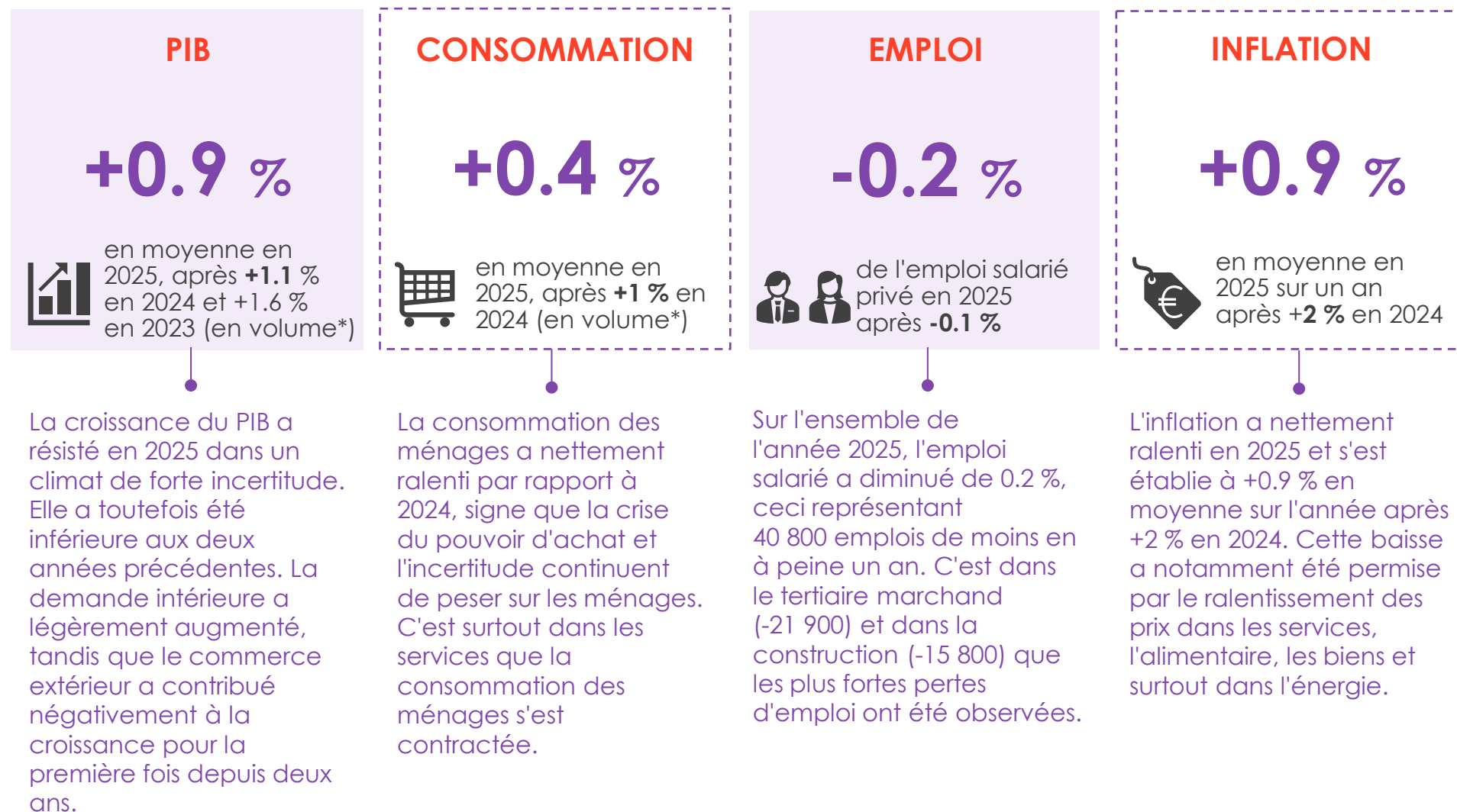
DATE

Février 2026

Sommaire

● Bilan de l'année 2025	3
● La conjoncture actuelle	4
○ Droits de douane : l'Europe prise en étau entre tensions commerciales américaines et montée de la concurrence chinoise	16
○ La conjoncture internationale : les économies américaine et chinoise affichent une dynamique favorable tandis que la zone euro reste fragile	22
● Les perspectives mondiales	25
● Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?	28
● Annexe : Les principales mesures du budget 2026	30

Bilan de l'année 2025 : l'activité économique française a bien résisté au regard du contexte, mais l'emploi a dévissé de nouveau



Source : Informations rapides (30/01/2026)

*Corrigé des variations des prix et des variations saisonnières.

● La conjoncture actuelle

La conjoncture française en 4 chiffres clés au quatrième trimestre 2025

PIB

+0.2 %



au 4^e trimestre 2025, après **+0.5 %** (en volume*)

Le PIB ralentit au quatrième trimestre, avec une demande intérieure qui perd de sa vigueur, notamment du côté de l'investissement. Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance ce trimestre.

CONSOMMATION

+0.3 %



au 4^e trimestre 2025, après **+0.1 %** (en volume*)

La consommation des ménages redémarre lentement. Malgré le ralentissement de l'inflation, les ménages restent prudents dans un contexte hautement incertain. La consommation dans les services augmente un peu, celle dans l'alimentaire reste stable tandis qu'elle marque le pas dans l'énergie.

EMPLOI

-0.1 %



emploi salarié privé, au 4^e trimestre 2025 après **-0.1 %**

L'emploi salarié privé continue de diminuer légèrement au quatrième trimestre (-28 700 emplois). Le tertiaire marchand concentre à lui seul deux tiers des emplois totaux perdus ce trimestre.

INFLATION

+0.3 %



sur 1 an en janvier 2026 après **+0.8 %** en décembre 2024

L'inflation est maintenant durablement faible et est même plus faible en France que dans les autres pays européens. Cette tendance se poursuit également en début d'année 2026 avec une inflation sur un an proche de 0 %.

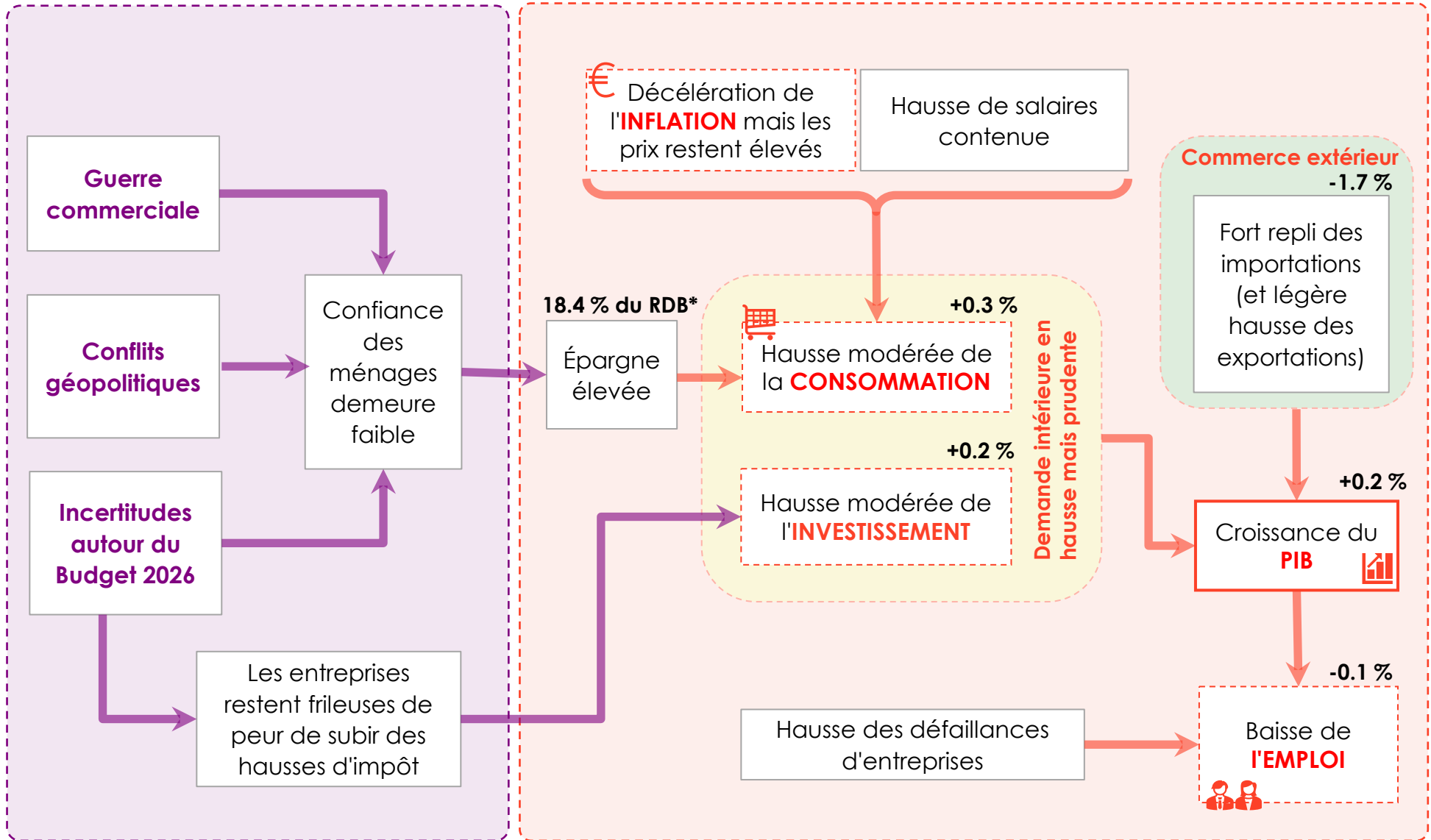
Source : [Insee, tableau de bord de la conjoncture](#)

*Corrigé des variations des prix et des variations saisonnières.

Pourquoi ces chiffres ? Un schéma pour comprendre

Forces à l'œuvre au 4^e trimestre 2025

Principales conséquences sur l'économie française



*RDB : Revenu disponible brut

Source : données de l'Insee

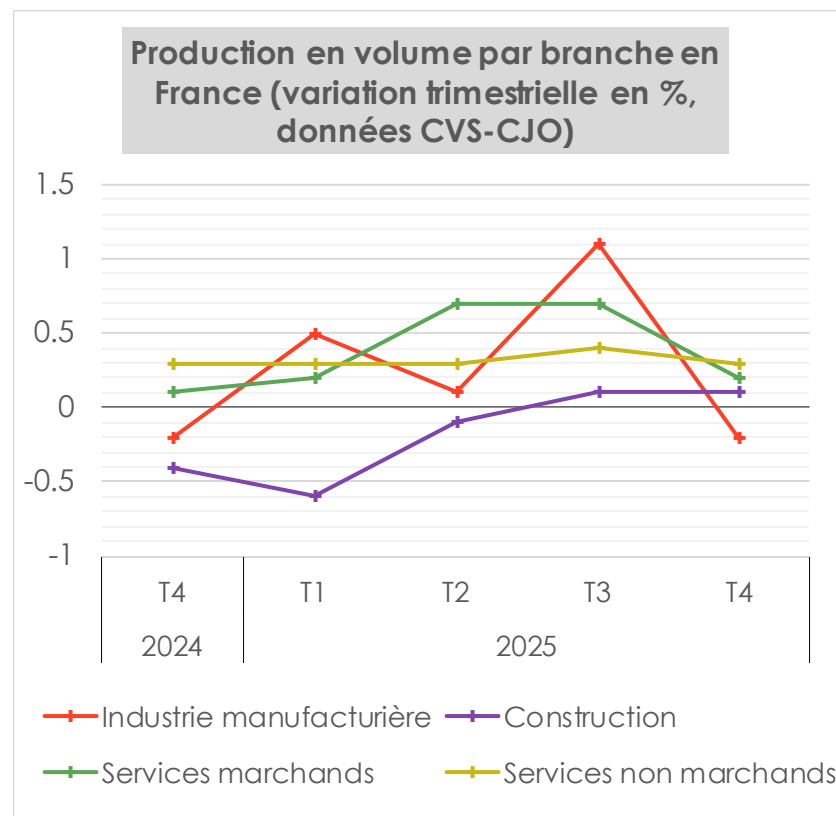
La production industrielle se contracte pour la première fois de l'année au quatrième trimestre, tandis que l'activité de la construction continue lentement de se redresser

Production en volume par branche

- Après trois trimestres d'embellie, la production de **l'industrie manufacturière** rechute en fin d'année (-0.2 % au quatrième trimestre après +1.1 %), principalement du fait d'un recul de la production dans les secteurs de la fabrication d'autres produits manufacturés, les biens d'équipement, et les matériels de transport. L'industrie est le seul secteur qui voit sa production se replier au quatrième trimestre. Toutefois, sur l'ensemble de l'année, la production industrielle a progressé de 0.7 % en moyenne.
- La **construction** retrouve des couleurs après plusieurs trimestres difficiles. Sa production est en croissance pour le deuxième trimestre consécutif : +0.1 % au quatrième trimestre. L'embellie du second semestre n'a pas cependant pas suffi à compenser les pertes : le secteur voit sa production se contracter de 0.8 % en 2025 (après -2 % en 2024).
- L'activité des **services marchands** ralentit au quatrième trimestre. Ce ralentissement s'explique par la baisse d'activité dans les services de transports, et le ralentissement dans l'information-communication et les services aux entreprises. Les services marchands affichent une croissance d'activité de 1.5 % en 2025, en diminution par rapport à 2024 (2 %).



-0.2 % de production dans l'industrie manufacturière au T4 2024 après +1.1 %.



Source : [Insee, Informations rapides n° 25 \(30/01/2026\)](#)

La crise du logement s'aggrave, exposant un nombre croissant de ménages à des situations de mal-logement

La crise du logement se poursuit



1 million de personnes ne disposent pas de logement personnel en France, parmi lesquelles 350 000 sont sans domicile ou hébergées de façon précaire à l'hôtel ou en centre d'hébergement.

- La crise du logement, déjà enclenchée depuis plusieurs années, s'est encore intensifiée en 2025, exposant un nombre croissant de ménages à des situations de mal-logement et de précarité résidentielle.
- Les multiples coupes budgétaires ont fait chuter la production de nouveaux logements sociaux (95 000 logements sociaux construits en 2025, contre 124 000 en 2016), alors même que les besoins n'ont cessé d'augmenter. Le nombre de logements sociaux disponibles est donc très en deçà des besoins et la file d'attente ne fait que s'allonger. En 2025, **2.8 millions de ménages étaient demandeurs d'un logement social**, un chiffre historique, en hausse de 40 % par rapport à 2017. Parmi l'ensemble de ces demandeurs, **seulement 400 000 logements ont été attribués en 2023 et en 2024**, un niveau au plus bas depuis dix ans.
- Pendant ce temps, les situations de mal-logement s'accroissent et les inégalités sociales se creusent. Près d'un million de Français ne disposent pas de logement personnel alerte la Fondation pour le logement des défavorisés. Parmi eux, ce sont 350 000 personnes qui sont sans domicile et hébergées de façon précaire à l'hôtel ou en centre d'hébergement, faute d'accès à un logement.

Sources : [Les Échos \(03/02/2026\)](#) ; [L'humanité \(02/02/2026\)](#)

Plans sociaux : un bilan qui continue de s'alourdir surtout dans l'industrie

483 plans sociaux sont comptabilisés depuis septembre 2023



- Encore une fois, les défaillances d'entreprise enregistrent un record. Près de **70 000 entreprises ont été classées défaillantes en 2025**, soit 64 % de plus qu'en 2021.
- La CGT comptabilise **483 plans sociaux en décembre 2025** depuis septembre 2023 tous secteurs confondus. Ce sont pas moins de 107 562 emplois qui sont directement menacés ou supprimés, dont plus de la moitié dans le seul secteur de l'industrie. Mais l'impact de ces plans sociaux sur l'emploi est encore plus important en considérant les emplois indirects qui sont également menacés de suppression. Au total, en considérant les emplois directs et indirects, ce sont entre 200 000 et 300 000 emplois qui sont menacés ou supprimés depuis septembre 2023.
- Le secteur industriel est particulièrement touché par cette vague de plans sociaux. La fermeture de l'usine **Bosch** de Moulins-Yzeure en décembre où travaillaient 270 salariés, le redressement judiciaire du **Verrier Arc** menaçant de suppression pas loin de 500 emplois ou encore la fermeture d'une usine de l'équipementier **Dumarey** (320 salariés concernés) témoignent de cette intensification.
- Parmi les branches industrielles, la métallurgie et la mécanique ont été particulièrement impactées avec une hausse de 28 % des défaillances d'entreprise en à peine un an en 2025. Au total, ce sont 26 058 emplois qui ont été détruits dans l'industrie métallurgique depuis septembre 2023.

107 562 emplois directs ont été supprimés ou menacés de suppressions entre septembre 2023 et décembre 2025, dont la moitié dans l'industrie.

Sources : [CGT \(décembre 2025\)](#) ; [Altarex \(janvier 2025\)](#) ; [Les Échos \(20/01/2026\)](#) ; [Les Échos \(08/01/2026\)](#) ; [Les Échos \(07/01/2026\)](#)

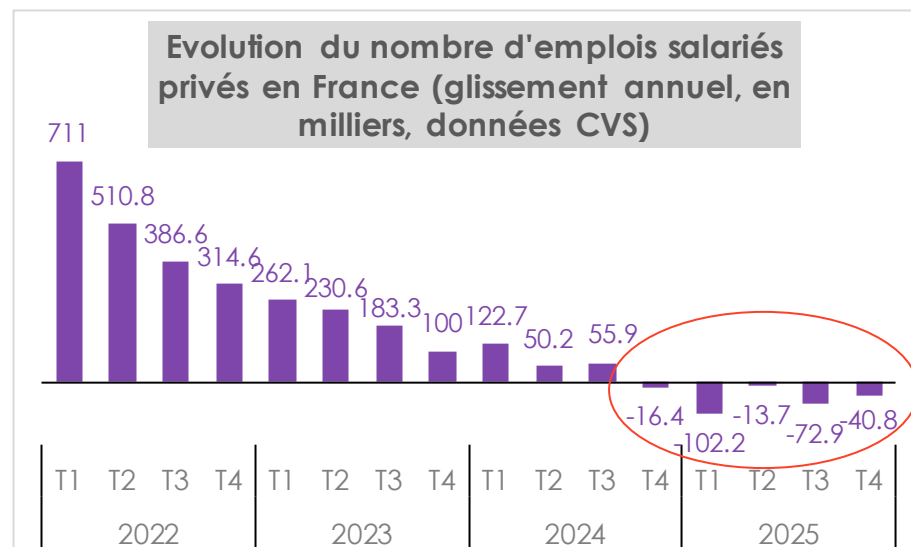
La situation du marché du travail continue de se dégrader en fin d'année 2025 et affiche d'importants signes de tensions

40 800 emplois salariés privés ont été détruits en à peine un an

- La situation du marché du travail a continué de se dégrader en fin d'année 2025 confirmant une inversion de tendance déjà à l'œuvre depuis plusieurs mois. L'emploi salarié privé s'est contracté pour le cinquième trimestre consécutif : -0.2 % sur un an au quatrième trimestre, ceci représentant **40 800 emplois détruits en à peine un an**.
- Par conséquent, le **nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail a augmenté de 1.6 %** sur un an au quatrième trimestre 2025 (hors nouveaux publics et corrigé du nouveau régime de sanction), ceci représentant 40 000 personnes supplémentaires au chômage.

"C'est une forte dégradation au quatrième trimestre et elle n'est pas liée à la loi plein emploi, elle est vraiment liée à une dégradation du marché du travail."

**Eric Hayer, Directeur du département
Analyse et prévision de l'OFCE**



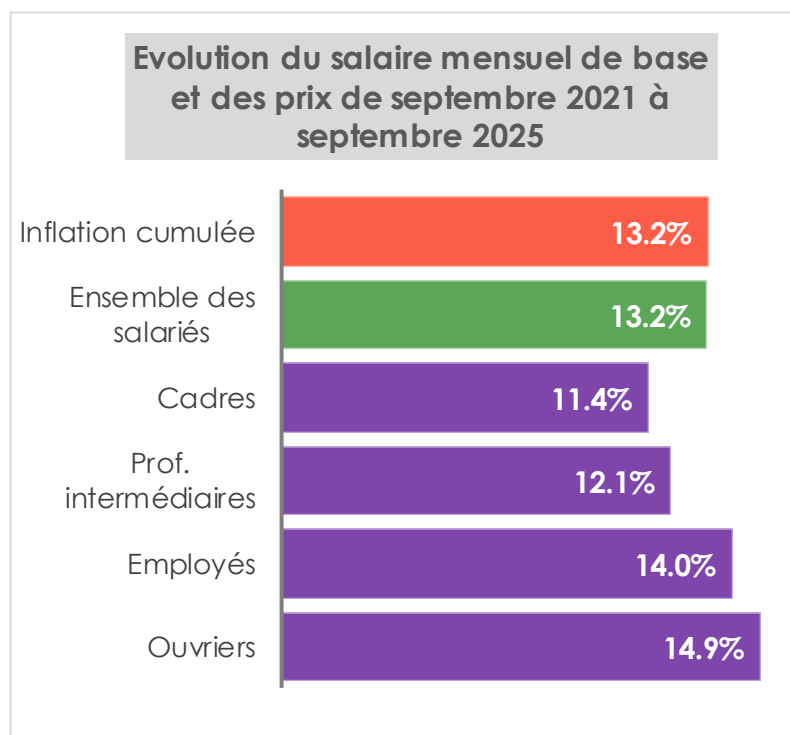
- Et le nombre d'embauches marque aussi le pas. On comptabilise **28 000 embauches de moins** (CDI et CDD confondus) au troisième trimestre 2025 qu'il y a un an, rendant difficile le retour à l'emploi pour les personnes au chômage.
- Alors même que le marché du travail affiche d'importants signes de tension, **le Medef propose encore davantage de précarité** avec des mesures antisociales et discriminantes comme la création d'un CDI pouvant être rompu à tout moment et sans motif durant les premières années des jeunes actifs.

Sources : [La Tribune \(29/01/2026\)](#) ; [Les Échos \(30/01/2026\)](#) ; [Insee, informations rapides n° 27 \(30/01/2026\)](#) ; [Dares \(20/01/2026\)](#)

Fin 2025, les hausses de salaire moyennes permettent enfin, mais tout juste, de rattraper l'inflation cumulée depuis 2021

Ce rattrapage est largement imputable à l'augmentation automatique du SMIC

- En septembre 2025, la hausse moyenne du salaire mensuel de base des salariés a enfin permis de compenser l'inflation. **Les salariés ont donc retrouvé un pouvoir d'achat similaire au niveau de 2021.** Mais ils n'en ont pas gagné pour autant ! L'évolution salariale moyenne cumulée depuis septembre 2021 est strictement égale à l'évolution des prix sur cette période (+13.2 %).



- Une large part de ces augmentations salariales peut d'ailleurs être **attribuée à l'augmentation automatique du SMIC**, qui a connu neuf revalorisations depuis 2021. **Le rattrapage des salaires ne résulte donc que peu des efforts de revalorisation salariale de la part employeurs.**
- Pour preuve, les professions intermédiaires et les cadres, disposant majoritairement d'un salaire supérieur au SMIC, n'ont pas connu un tel rattrapage. Entre septembre 2021 et septembre 2025, les professions intermédiaires n'ont eu droit qu'à 12.1 % d'augmentation salariale en cumulé, et les cadres qu'à 11.4 %, pour une inflation cumulée qui a atteint 13.2 % sur la même période.

Les gains de pouvoir d'achat ne concerneront pas tout le monde en 2026 : moins d'un tiers des entreprises prévoient des augmentations salariales collectives

La progression médiane des salaires devrait atteindre 3.1 % en 2026

- Maintenant que les salariés ont retrouvé leur niveau de pouvoir d'achat d'avant l'épisode de forte inflation, celui-ci pourrait bien stagner en 2026, compte tenu des augmentations salariales prévues cette année.
- Si la progression médiane des salaires devrait atteindre 3.1 % en 2026 selon le cabinet WTW, suggérant une belle stabilité par rapport à l'an passé, **les augmentations seront loin d'être généralisées.**
- Seulement 29 % des entreprises prévoient des augmentations salariales collectives, un chiffre en forte baisse par rapport à l'an passé où 61 % des entreprises y avaient recours. Les tensions sur le marché du travail font perdre aux salariés leur position de force.
- Désormais, c'est la **revalorisation individuelle basée sur le "mérite" qui prime**, de quoi renforcer davantage les inégalités salariales dans les structures et dégrader un peu plus le climat social déjà tendu.




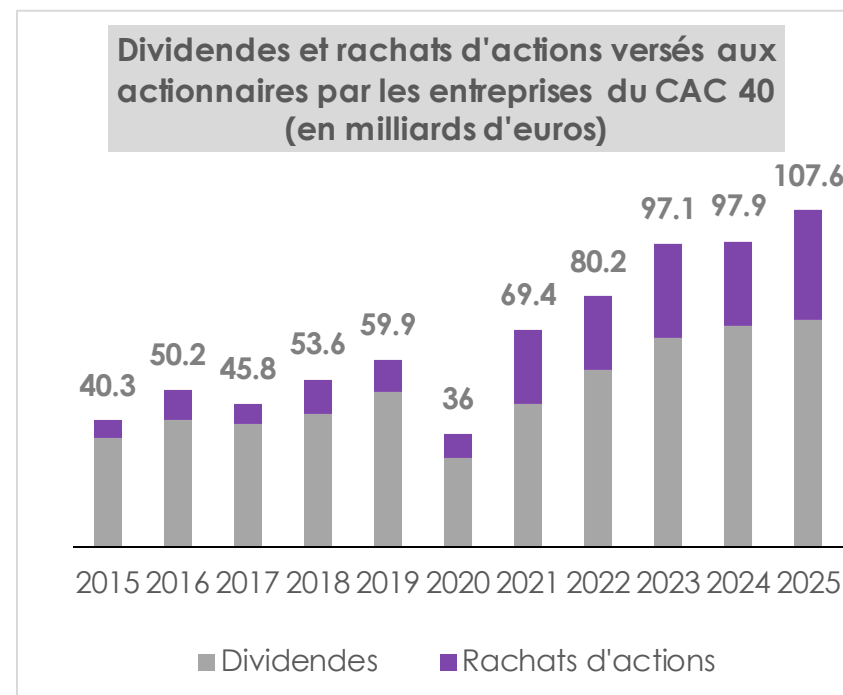
29 % des entreprises seulement prévoient des augmentations salariales collectives en 2026, en chute libre par rapport à 2025 (61 %).

Pendant ce temps, la rémunération des actionnaires des groupes du CAC 40 enchaîne les records et franchit le seuil des 100 milliards d'euros

107.6 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires du CAC 40 en 2025

- Avec plus de 107 milliards d'euros de dividendes et de rachats d'actions versés, les entreprises du CAC 40 ont franchi la barre symbolique des 100 milliards d'euros de rémunération aux actionnaires en 2025 (+10 % sur un an).
- **Les actionnaires ont ainsi vu leur rémunération augmenter de 55 % par rapport au niveau de 2021 alors que les salariés n'ont obtenu que 13.2 % d'augmentation salariale sur la même période.**
- Cette hausse vertigineuse semble totalement déconnectée de l'évolution du reste de l'économie, et même de la performance des entreprises. L'an passé, les profits des entreprises du CAC 40 se sont en effet repliés de 12 % sur un an en moyenne. Cette baisse de la rentabilité n'a pourtant pas empêché **les entreprises de verser 71 % de leurs profits aux actionnaires**, alors que ce taux oscillait autour de 60 % à la fin des années 2010, traduisant la volonté des groupes de verser coûte que coûte des dividendes aux actionnaires. Ces sommes astronomiques auraient certainement pu être utilisées d'une meilleure façon, sous la forme d'un réinvestissement ou encore redistribuées aux salariés.

+55 % de rémunération pour les actionnaires du CAC 40 vs **+13.2 %** de rémunération pour les salariés depuis 2021.

Source : [Données provenant de Lettre Verminnen reprises par Alternatives Économiques \(23/01/2026\)](#)

Les inégalités de richesse se sont encore accentuées en France en 2025 et n'ont jamais été aussi élevées

La richesse des milliardaires ne cesse de flamber alors que le taux de pauvreté atteint 15.4 % en France, un niveau jamais atteint par le passé

- Les inégalités se sont encore renforcées en France en 2025 et n'ont jamais été aussi marquées. Les ultra-riches voient leur fortune grimper à toute vitesse alors même que la précarité et la pauvreté n'ont jamais été aussi élevées.
- Oxfam constate dans une étude récente que les **53 milliardaires français sont désormais plus riches que 32 millions de Français réunis**, soit la moitié de la population. Ces inégalités de richesse s'expliquent principalement par une détention très inégalitaire de patrimoine, majoritairement issue de l'héritage, permettant de générer d'importants revenus du capital. D'après le dernier portrait social de l'Insee, les revenus du patrimoine représentent un tiers du niveau de vie des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie. Et l'accroissement de la richesse des plus riches n'a jamais été aussi rapide : il suffit désormais de 24 minutes en moyenne à un milliardaire pour gagner l'équivalent du revenu annuel moyen d'un Français soit 42 438 €.
- Dans le même temps, la pauvreté a atteint un niveau record : **10 millions de personnes vivent désormais sous le seuil de pauvreté d'après l'Insee, soit 650 000 personnes de plus en seulement un an**, faisant grimper le taux de pauvreté à 15.4 %. Jamais un tel niveau de pauvreté n'avait été atteint auparavant. Et les conséquences sociales sont alarmantes. Plus de 16 % des Français sont touchés par la précarité alimentaire, un phénomène qui s'est lourdement accentué depuis la crise inflationniste où les revenus ne suffisent plus à répondre aux besoins essentiels. Les emplois, de plus en plus précaires, contribuent à accentuer ce phénomène. Aujourd'hui, un travailleur français sur quatre subit une forme de précarité associée à la durée du contrat de travail (temps partiel subit), à la forme de contrat (CDD, intérim), ou à la protection sociale associée au statut professionnel.



Sources : [Oxfam \(19/01/2026\)](#) ; [Le Monde \(02/02/2026\)](#) ; [Les Échos \(07/07/2025\)](#) ; [Insee \(18/11/2025\)](#)

Budget 2026 : les ménages sont mis à contribution, des efforts sont demandés aux grandes entreprises, mais les plus riches restent épargnés

- Après des mois de négociation, le budget 2026 aura finalement été adopté par un recours au 49.3. S'il s'inscrit dans une logique de redressement des finances publiques pour atteindre un déficit de 5 % en 2026, l'effort semble toutefois inégalement réparti entre les contribuables.
- Les **ménages seront mis à contribution** à travers plusieurs réformes fiscales comme la taxation des petits colis d'origine extraeuropéenne ou encore la suppression de crédit d'impôt sur l'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie (voir détails des mesures en annexe).
- **Quelques efforts ont aussi été demandés aux grandes entreprises.** Celles-ci continueront de s'acquitter d'une surtaxe exceptionnelle sur leurs bénéfices. Mais le projet qui visait à instaurer une taxe sur la trésorerie dormante des holdings à des fins de suroptimisation fiscale a quant à lui été abandonné. C'est finalement une version allégée du projet qui a été adoptée, mais qui rapportera neuf fois moins de recettes que la version initiale.
- **Les plus riches ont cependant été largement préservés.** Le budget exclut totalement la taxe Zucman, et même sa version allégée. Le projet de transformation de l'impôt sur la fortune en un impôt sur la fortune improductive a lui aussi été écarté de la version finale. Aucune réforme n'est prévue pour augmenter la contribution des plus riches au redressement des finances publiques, alors même que leur fortune grimpe à toute vitesse.



Source : [Alternatives Économiques \(28/01/2026\)](#)

- La conjoncture actuelle

Droits de douane : l'Europe prise en étau entre tensions commerciales américaines et montée de la concurrence chinoise

Quels tarifs douaniers américains s'appliquent actuellement sur les exportations européennes ?

Un tarif douanier de 15 % s'applique sur la plupart des exportations européennes avec des exceptions sur l'acier, l'aluminium et les véhicules lourds



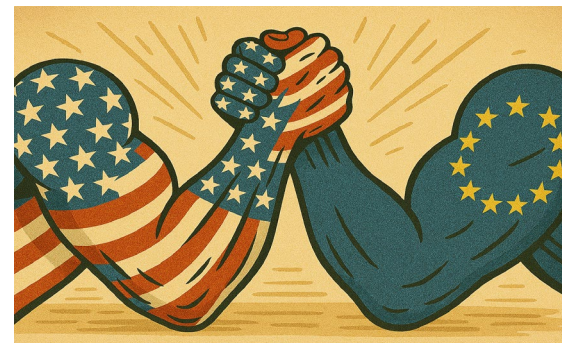
- Le 27 juillet 2025, l'Union européenne et les États-Unis ont signé un accord commercial (Turnberry Deal) qui prévoit un allègement des tarifs douaniers sur les produits européens exportés aux États-Unis. Cet accord fixe donc un **taux de droit de douane plancher de 15 % sur la plupart des produits européens exportés aux États-Unis** depuis le 7 août 2025, contre les 20 % prévus avant l'accord commercial. L'accord est appliqué à titre provisoire et nécessite encore une ratification parlementaire.
- Des spécificités sectorielles sont néanmoins prévues : 50 % pour l'acier, l'aluminium et le cuivre ; 25 % pour les camions et leurs pièces détachées et 10 % pour les bus et leurs pièces détachées.
- Des exemptions sur certains produits stratégiques sont également prévues et conduisent à un abandon réciproque des droits de douane. Dans ce cas, seul le tarif douanier de la clause de la nation la plus favorisée (NFP) s'applique. Les produits suivants sont concernés :
 - Les semi-conducteurs,
 - Les équipements aéronautiques,
 - Les matières premières critiques y compris le liège,
 - Les produits pharmaceutiques génériques,
 - Et certains produits chimiques.

Source : [Direction Générale du Trésor](#)

Malgré la signature de l'accord commercial en 2025, le bras de fer entre les États-Unis et l'Europe se poursuit

L'Europe est menacée de surtaxe douanière punitive, l'accord commercial est fragilisé

- Mais même après la signature de l'accord tarifaire de 2025 entre les États-Unis et l'Europe, la politique commerciale de Donald Trump reste incertaine, les droits de douane lui servant d'instruments politiques. Plusieurs menaces de surtaxe douanière ont donc continué de peser sur l'Europe, et la France est loin d'être épargnée.



Des menaces de surtaxe douanière en "punition" de désaccords politiques

- Tout récemment, Donald Trump a menacé huit pays européens, dont la France, d'une surtaxe douanière de 10 % dès février en réponse à la solidarité adressée au Danemark au sujet de son projet de contrôle du Groenland. Donald Trump est même allé plus loin en menaçant de passer cette surtaxe à 25 % au 1^{er} juin 2026 si aucun accord lui permettant d'acquérir le Groenland n'est trouvé d'ici là.
- Donald Trump a également menacé d'un relèvement des droits douane à 200 % sur les vins et champagnes français si la France n'adhère pas à son "Conseil de la Paix".

La signature de l'accord commercial plus que jamais fragilisé

- Bien que le Président américain ait renoncé (au moins temporairement) à la menace adressée aux huit pays européens, le Parlement européen a décidé de suspendre le processus de ratification de l'accord commercial conclu à l'été dans ce contexte de forte tension, avant de reprendre début février.

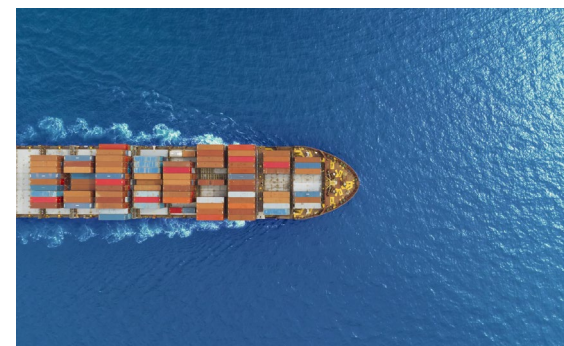
Sources : [Le Monde \(19/01/2026\)](#) ; [La Tribune \(20/01/2026\)](#)

Après plusieurs mois d'application des droits de douane, l'impact aura finalement été relativement limité pour l'économie française

La guerre commerciale aura finalement coûté 4 milliards d'euros d'exportations à la France

- Si les droits de douane sont fixés à 15 % dans le cadre de l'accord commercial conclu, **la taxation effective* s'appliquant aux exportations françaises s'établit à seulement 8 % en moyenne.** L'exemption dont bénéficient les produits aéronautiques et pharmaceutiques explique cet écart, ces secteurs représentant à eux seuls un tiers des exportations françaises vers les États-Unis.
- Compte tenu de la structure de ses exportations vers les États-Unis, l'économie française a donc moins souffert que certains autres pays européens du durcissement de la politique tarifaire américaine. Les exportations françaises vers les États-Unis affichent un repli de seulement 2 % sur un an à la fin du mois de novembre 2025 pour s'établir à 47.6 milliards de dollars, grâce à la hausse des exportations du secteur aéronautique.
- Sur l'ensemble de l'année, **la guerre commerciale aura finalement coûté 4 milliards d'euros** d'exportations à la France, soit l'équivalent de 0.1 point de PIB.

0.1 point de PIB perdu en raison de l'impact des droits de douane américains sur les exportations françaises.



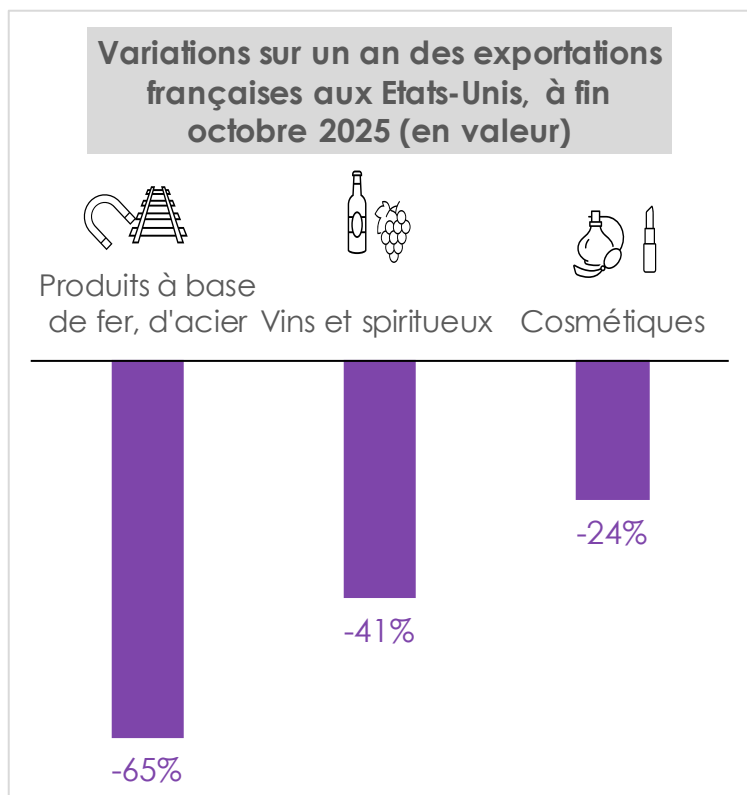
*La taxation effective de droit de douane correspond au taux de droit de douane moyen qui s'applique à un pays, pondéré par la structure de ses exportations. Par exemple, un pays dont une large part des exportations vers les États-Unis concernent des produits exemptés de taxe, verra son taux effectif de droit de douane plus faible que le taux nominal prévu.

Source : [Les Échos \(27/01/2026\)](#)

Mais les secteurs les plus dépendants des États-Unis ont particulièrement souffert de cette surtaxe

Les produits à base de fer et d'acier, les vins et spiritueux et les cosmétiques ont été particulièrement touchés

-65 % des exportations françaises de produits à base de fer et d'acier à destination des États-Unis, sur un an en octobre.



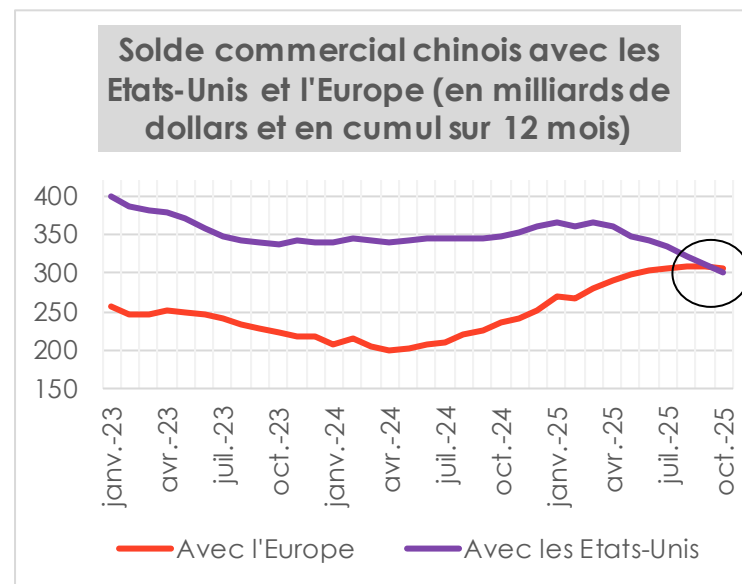
- Les secteurs les plus dépendants des États-Unis ont fortement souffert de cette surtaxe douanière.
- Les **produits à base de fer et d'acier**, soumis à des tarifs douaniers de 50 %, sont ceux qui ont connu la plus forte baisse des ventes aux États-Unis. Elles s'effondrent de 65 % à fin octobre en à peine un an.
- Les **vins et spiritueux français** sont les deuxièmes produits les plus impactés. Représentant 25 % des exportations totales du secteur, les États-Unis représentent son premier marché à l'export. Les exportations françaises du secteur vers les États-Unis ont reculé de 41 % sur un an en octobre. Et les conséquences sociales sont terribles pour le secteur qui connaît une accumulation de PSE et de mesures de chômage partiel au cours des derniers mois.
- Les **cosmétiques** n'ont pas non plus été épargnés, accusant un repli des exportations aux États-Unis de 24 % sur un an.

Source : [Les Échos \(27/01/2026\)](#)

La guerre commerciale a renforcé la déferlante de produits chinois en Europe, affaiblissant davantage une industrie européenne déjà au plus bas

L'excédant commercial de la Chine vis-à-vis de l'Europe a dépassé pour la première fois depuis 2008 l'excédant commercial vis-à-vis des États-Unis en octobre 2025

- Les produits chinois sont loin d'avoir été épargnés par les droits de douane américains qui s'élèvent aujourd'hui à 47 % en moyenne, après avoir même dépassé les 100 %, rendant l'accès au marché américain quasi fermé. Pourtant, les exportations chinoises se portent mieux que jamais : **l'excédant commercial de la Chine a dépassé pour la première fois les 1 000 milliards de dollars en 2025.**
- Un résultat exceptionnel qui s'explique principalement par une redirection des exportations chinoises initialement destinées au marché américain, vers d'autres marchés et en particulier l'Europe. Si l'Europe était déjà particulièrement impactée par une déferlante de produits chinois, le phénomène s'est encore accru depuis le début de la guerre commerciale.
- En effet, entre octobre 2024 et octobre 2025, l'excédant commercial de la Chine vis-à-vis de l'Europe a dépassé pour la première fois depuis 2008 celui vis-à-vis des États-Unis. **176 produits sont directement concernés par une redirection du commerce chinois vers l'Union européenne** depuis le début de la guerre commerciale, estime le Cépii. Les secteurs industriels sont les premiers menacés et en particulier les branches qui représentent les fleurons historiques de l'industrie européenne : automobile, chimie, métallurgie. C'est **70 % de la production industrielle dans laquelle la France disposait autrefois d'un avantage comparatif, qui est affectée aujourd'hui par la concurrence chinoise** sur son propre marché. Ce chiffre atteint même les 100 % en Allemagne. L'intensification de la concurrence chinoise due à la guerre commerciale tend à affaiblir davantage une industrie européenne déjà en crise. Les conséquences économiques et sociales seront sans doute désastreuses pour l'industrie française et européenne.



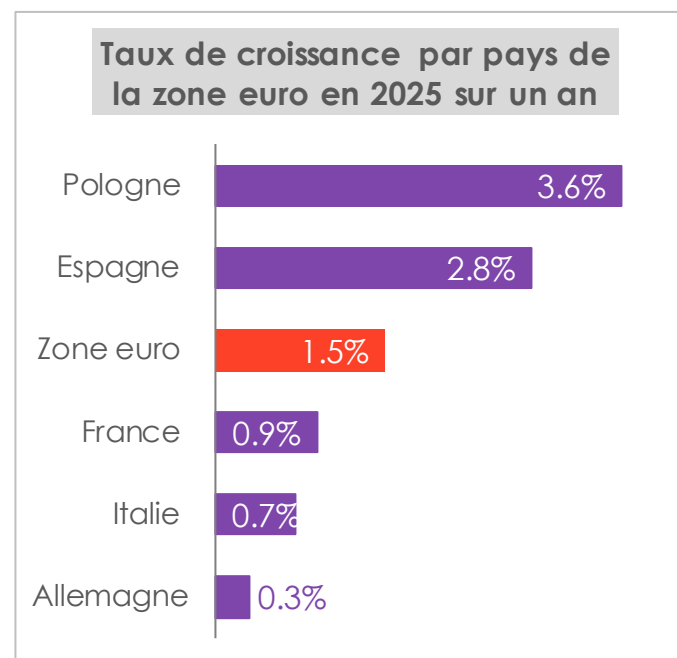
● La conjoncture actuelle

La conjoncture internationale : les économies américaine et chinoise affichent une dynamique favorable tandis que la zone euro reste fragile

La croissance européenne a su rester résiliente en 2025. Celle-ci a surtout été portée par le dynamisme des pays d'Europe centrale et du sud, alors que les grandes économies européennes restent fragiles

- Dans une conjoncture marquée par une forte instabilité, notamment sur le plan géopolitique et commercial, la croissance économique de la zone euro est restée résiliente en 2025, à +1.5 % sur un an après +0.9 % en 2024.
- La **recomposition de la croissance en zone euro se poursuit**. Ce sont encore les pays d'Europe du Sud centrale qui ont principalement contribué à la croissance de la zone euro. L'Espagne a continué sur sa dynamique avec 2.8 % de croissance du PIB en 2025, soit deux fois plus que la moyenne en zone euro. Le Portugal affiche quant à lui une croissance de 1.9 %. Mais c'est la Pologne qui se démarque par une croissance exceptionnelle de 3.6 %.
- À l'inverse de cette dynamique, **l'économie allemande reste fragile et la croissance atteint difficilement les 0.3 % en 2025**. La demande intérieure a été le principal moteur de la croissance au dernier trimestre, potentiellement grâce aux premiers effets du plan de relance adopté en septembre. Les effets de ce plan, dont le montant pourrait dépasser les 700 milliards d'euros sur dix ans, devraient continuer à se faire sentir en 2026 et devrait contribuer à la reprise de l'économie allemande.

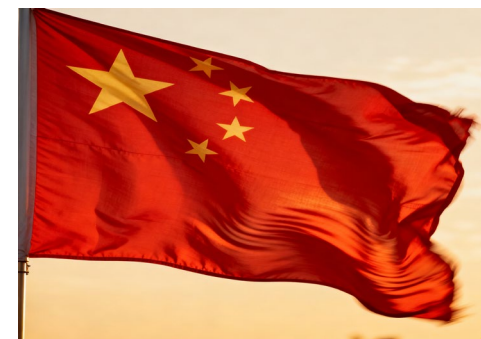
+1.5 % de croissance économique en 2025 en zone euro, après +0.9 % en 2024.



Sources : [Eurostat \(30/01/2026\)](#) ; [Le Monde \(30/01/2026\)](#) ; [Les Échos \(30/01/2026\)](#) ; [Radio France \(03/02/2026\)](#)

L'économie américaine affiche un dynamisme inattendu et la croissance chinoise a continué d'être boostée par les exportations pendant que la consommation intérieure reste à plat

- L'activité économique **chinoise** est restée dynamique en 2025 avec une croissance du PIB de 5 % en moyenne sur l'ensemble de l'année. L'activité a continué d'être boostée par la croissance des exportations, permise par une forte hausse de la production des usines (+5.2 %). La consommation intérieure reste faible (+0.9 % sur un an en décembre) dans un contexte de crise persistante de l'immobilier. La consommation est largement insuffisante pour absorber la hausse de la production, les stocks devant dès lors être écoulés à l'étranger.
- Contre toute attente, la croissance du PIB aux **États-Unis** a été particulièrement vigoureuse selon les derniers chiffres disponibles : +4.3 % sur un an au troisième trimestre 2025 après +2.8 % au trimestre précédent. Un tel niveau de croissance n'avait pas été atteint depuis la mi-2023. C'est la consommation des ménages qui a été le principal moteur de la croissance ce trimestre, tandis que l'investissement est à la peine. Les données portant sur le quatrième trimestre ne sont pas encore publiées au moment de la rédaction de la note, mais la Fed s'attend à ce que les États-Unis terminent l'année avec une croissance de 1.7 % sur un an, contre 2.8 % l'année précédente.



5 % de croissance sur un an Chine grâce à des exportations particulièrement dynamiques.

Note : Les statistiques de la croissance aux États-Unis sont publiées avec du retard en raison du Shutdown des services publics qui a mis sur pause le travail des agences statistiques gouvernementales.

Sources : [Le Monde \(23/12/2025\)](#) ; [Les Échos \(23/12/2025\)](#) ; [Le Monde \(19/01/2026\)](#)

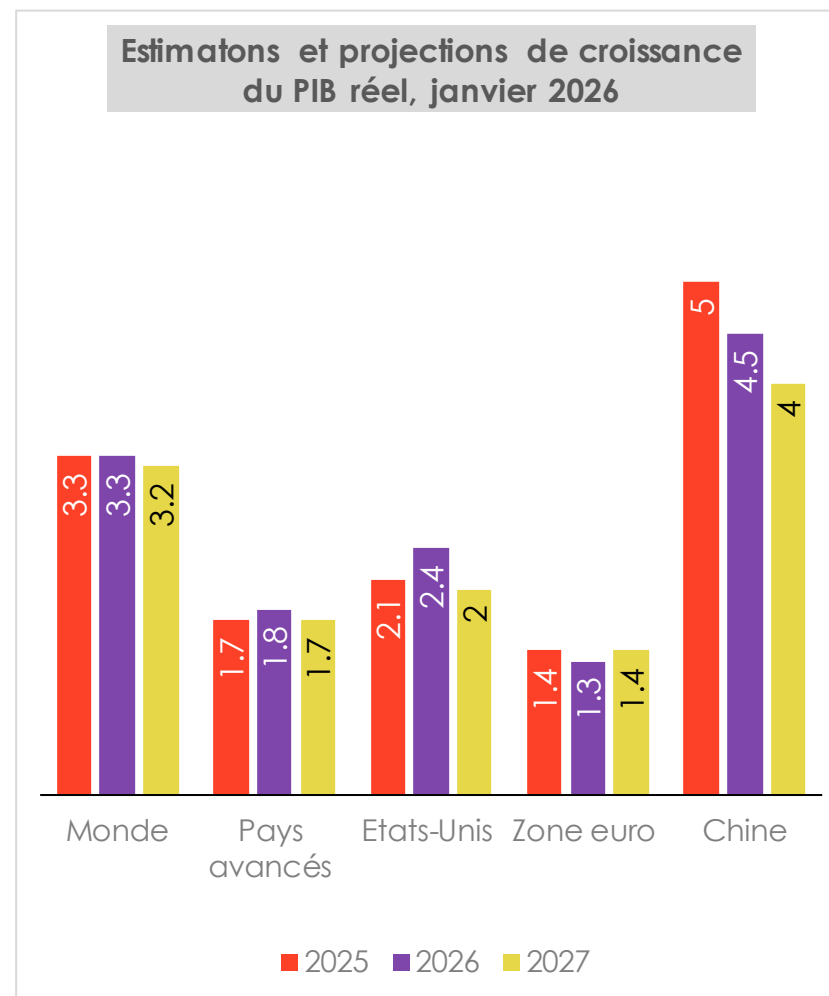
● Les perspectives

Les perspectives mondiales

Les prévisions de croissance mondiale ont été revues à la hausse en janvier. L'activité économique mondiale devrait finalement faire preuve de résilience en dépit de l'instabilité ambiante

La croissance mondiale devrait rester stable à 3.3 % en 2026

- En janvier, le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance mondiale pour 2026 à 3.3 % après les 3.1 % prévus en octobre. La croissance mondiale devrait rester stable comparativement à 2025 malgré le climat d'instabilité émanant notamment des tensions commerciales. Cette résistance serait permise par un relatif "apaisement" des tensions commerciales, une relance budgétaire finalement meilleure que prévu et des investissements dans l'intelligence artificielle (IA).
- Les prévisions de la **croissance américaine** ont été revues à la hausse de 0.3 point portant ainsi la croissance à 2.4 % en 2026, en hausse de 0.3 point par rapport à l'an passé, malgré les turbulences géopolitiques et commerciales.
- La **zone euro** devrait voir sa croissance progresser de 1.3 % en 2026, un niveau quasi stable par rapport à 2025. L'Espagne continuera d'être le principal moteur de la croissance européenne et l'Allemagne devrait enfin sortir de la récession.
- La **croissance chinoise** devrait quant à elle ralentir, s'établissant à 4.5 % en 2026 après 5 % en 2025. Le modèle de croissance basée sur la demande extérieure pourrait commencer à atteindre ses limites. La Chine pourrait être confrontée à une hausse des mesures protectionnistes à son égard en raison du détournement des flux commerciaux initialement destinés aux États-Unis vers l'Europe et l'Asie du Sud Est.



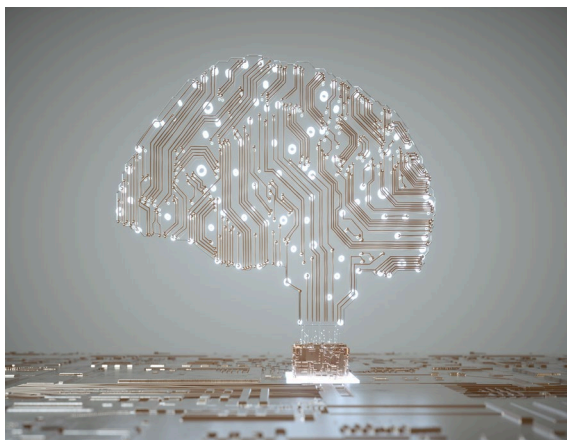
Source : [FMI, Perspectives de l'Économie mondiale, mise à jour janvier 2026](#)

Les gains de productivité permis par l'intelligence artificielle devraient commencer à contribuer à la croissance mondiale dès 2026, mais avec de vrais risques pour l'emploi

L'IA pourrait augmenter la croissance mondiale d'environ 0.1 à 0.8 point par an à moyen terme



33 % des emplois dans les pays avancés pourraient être remplacés par l'IA.



- Les gains de productivité permis par l'IA pourraient rapidement commencer à porter leurs fruits et devenir un véritable moteur de la croissance mondiale. Selon le FMI, les gains de productivité permis par l'essor des investissements dans l'IA pourraient générer 0.3 point de croissance mondiale dès 2026. À moyen terme, **l'IA pourrait augmenter la croissance mondiale d'environ 0.1 à 0.8 point par an**. L'importance de ces gains dépendra principalement de la rapidité avec laquelle ces technologies seront adoptées, des progrès réalisés à l'échelle mondiale en matière de préparation technologique, de compétences et d'infrastructures.
- Dans un premier temps, ce seront surtout les États-Unis qui bénéficieront de ces gains compte tenu du niveau de déploiement. D'ores et déjà, les investissements dans les infrastructures d'intelligence artificielle explosent dans le pays.
- Toutefois, ces gains ne seront permis que si le secteur ne s'effondre pas, en raison de l'éclatement d'une bulle spéculative, comme ce fut le cas en 2001 pour la bulle internet.
- **Mais est-ce que cette croissance sera riche en emplois ou plutôt destructrice d'emploi ?** Quelques études tentent de chiffrer les impacts de l'IA sur l'emploi. Le FMI estime que 33 % des emplois pourraient être remplacés par l'IA dans les pays avancés. Mais les prévisions restent très incertaines...

Sources : [FMI, Perspectives de l'Économie mondiale, mise à jour janvier 2026](#) ; [FMI, Gen-AI : Artificial Intelligence and the Future of Work \(14/01/2024\)](#)

● Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

Les questions à poser en CSE

Droits de douane et commerce extérieur

- **L'entreprise est-elle exposée aux droits de douane américains ?** Quel pourcentage de notre chiffre d'affaires est réalisé grâce aux exportations de biens aux États-Unis ? Quel est l'**impact financier** ?
- *Si l'impact est significatif, quelles solutions* envisagez-vous ? Diminuer les marges pour compenser et garder un accès au marché américain ? Trouver d'autres débouchés que les États-Unis ?
- L'entreprise est-elle touchée par l'**intensification de la concurrence chinoise** en Europe ?

Pouvoir d'achat

- Depuis le 1er janvier 2025, le plafond maximum de la participation patronale au financement des titres-restaurants est relevé à 7.26 € par titre (contre 7.18 € auparavant). Pour soutenir les salariés, dont le pouvoir d'achat reste contraint, **l'entreprise prévoit-elle d'augmenter la prise en charge patronale des titres-restaurants ?**
- **Prévoyez-vous de participer à hauteur de 75 % aux frais de titres de transports publics des salariés ?**
L'entreprise bénéficierait en plus d'une exonération de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu sur cette prise en charge en 2026.

Inflation et salaires

- **De combien ont augmenté les salaires** de base en moyenne depuis le troisième trimestre 2021 (en cumulé) ? Même chiffre **par catégorie socioprofessionnelle** de salariés (en pourcentage et en valeur) ?
- Si l'une de ces évolutions est inférieure à l'inflation cumulée sur cette période (13.2 %) : **la direction prévoit-elle de compenser les pertes de salaire réel accumulées depuis 2022** (notamment par telle ou telle catégorie de salariés) ? Sachant que le risque de pauvreté au travail augmente.
- L'entreprise prévoit-elle de privilégier les augmentations salariales individuelles plutôt que collectives ? À noter que, les augmentations individuelles ont tendance à renforcer les inégalités salariales dans les structures.

● Annexe

Les principales mesures du budget 2026

Les travailleurs seront pénalisés

● LES PRINCIPALES MESURES CONCERNANT LES TRAVAILLEURS



- Suppression du droit de financement du permis de conduire par le compte personnel de formation (CPF), à l'exception des demandeurs d'emploi.
- Suppression de l'aide de 500 € destinée au financement du permis de conduire pour les apprentis.
- Fin de la gratuité pour l'introduction d'une instance prud'homale. La loi de Finances 2026 instaure une contribution de 50 € à la charge du salarié, du syndicat ou de l'employeur pour toute requête saisissant le Conseil de Prud'hommes.
- Les pourboires continueront d'être exonérés d'impôts et de cotisations sociales jusqu'en 2028.

Les principales mesures du budget 2026

Les ménages ne seront pas épargnés alors même que le pouvoir d'achat et le moral des consommateurs sont au plus bas

● LES PRINCIPALES MESURES CONCERNANT LES MÉNAGES



- Instauration d'une taxe sur les petits colis d'origine extraeuropéenne appliquée à partir du 1er mars.
- Rehaussement des taxes acquittées pour l'obtention d'un visa de régulation, d'un permis de séjour et de résidents : le montant du visa de régulation passe de 200 à 300 €, création d'une nouvelle taxe de 100 € pour la délivrance et le renouvellement d'une autorisation provisoire de séjour.
- Suppression du crédit d'impôt pour les travaux d'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie.
- Augmentation progressive de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) jusqu'en 2030. La taxe est répercutée sur les collectivités locales qui gèrent la collecte des déchets qui estime un surcoût de 240 à 250 millions d'euros à assumer d'ici 2030. Cette surtaxe sera répercutée sur les particuliers.
- Indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur le niveau d'inflation, à 0.9 %, contrairement à la version initiale du projet de loi de Finances qui prévoyait un gel du barème.
- Les étudiants extraeuropéens non-boursiers ne seront plus éligibles à l'APL à compter du 1er juillet 2026.

Les principales mesures du budget 2026

Les grandes entreprises seront un peu mises à contribution

● LES PRINCIPALES MESURES CONCERNANT LES ENTREPRISES



- Maintien de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), alors que la version initiale du texte prévoyait une baisse de la cotisation.
- Maintien de la surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises aux mêmes taux que l'année précédente. Les entreprises réalisant entre 1 et 1.5 milliard d'euros de chiffre d'affaires sortent cette année du dispositif.
- Prolongement de l'exonération de cotisation et d'impôt sur le revenu pour les employeurs du secteur privé prenant en charge 75 % des frais de titres de transports publics des salariés.
- Maintien de la taxe GAFAM au même taux que l'an passé, alors que la version initiale du texte prévoyait un doublement.
- Abandon du projet qui visait à instaurer une taxe sur la trésorerie dormante des holdings utilisés à des fins de suroptimisation fiscale. Le projet visait à taxer au taux faible (2 %) mais s'appliquant à beaucoup plus de biens (notamment les excédents de trésorerie), dont le rendement attendu était évalué à 900 millions d'euros. Une version allégée du projet a vu le jour, mais rapportera seulement 100 millions d'euros à l'État.

Source : [Le Monde \(02/02/2026\)](#)

Les principales mesures du budget 2026

Pacte Dutreil conservé, rejet de la taxe Zucman et peu de changement sur les niches fiscales : les riches seront relativement épargnés

- Alors que les mesures fiscales du budget 2026 pèseront principalement sur les ménages, les travailleurs, et un peu sur les grandes entreprises les plus fortunés semblent relativement épargnés.
 - **Rejet de la taxe Zucman et Zucman allégée** qui visait à instaurer un impôt de 2 % sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros.
 - La loi de finances **écarter la transformation de l'impôt sur la fortune en un impôt sur la fortune improductive** qui visait à intégrer dans l'assiette les "actifs improductifs" tels que biens meubles (les objets précieux, voitures, yachts, avions, meubles meublants, etc.), mais aussi les "actifs numériques, assurance-vie pour les fonds non alloués à l'investissement productif".
 - Le **pacte Dutreil pour partie conservé**. La niche fiscale visant à faciliter la transmission d'entreprises familiales en réduisant considérablement leur taux d'imposition, n'est modifiée qu'à la marge. L'assiette de biens éligibles est légèrement réduite en excluant les biens sans lien avec l'activité de l'entreprise.
 - Des **modifications à la marge sur la niche Madelin**. Cette niche fiscale prévoit un ensemble d'avantages fiscaux pour ceux qui investissent dans les entreprises non cotées. Le budget 2026 prévoit la suppression de la réduction d'impôt de 25 % qui était accordée pour la souscription de parts de fonds communs de placements dans l'innovation. La réduction d'impôt de 30 % pour les investissements consacrés aux jeunes entreprises innovantes est toutefois maintenue.

